

***Compte-rendu du conseil d'école du 10 novembre 2022***

**Lieu** : Ecole de VIEILLEY

**Début de la séance** : 18h

**Membres présents**

Mmes MAUJEAN, DEVAUX, PREVITALI, KOPF, SCHOENAUER, MARCHAND, CHAMOULAUD, SENECHAL et GENDRE, (enseignantes) et Mme SENSI (directrice)

Mmes CROUVEZIER, GILLET, JEAN, JANEY, MEYNADIER et MM. ATTARD, MARCHAND, SAUDEAU (représentant.e.s de parents d'élèves)

M. VUILLIER (président du syndicat de l'école intercommunale)

Mme LEROY (vice-présidente du syndicat de l'école intercommunale)

*Mme JANEY, représentante de parents d'élèves, est également présente en qualité de présidente de l'APE.*

**Membres excusés** :

Mme GUILLEMIN (Inspectrice de l'Education Nationale)

Mme BARBIER (enseignante)

Mmes TISSOT, TISSOT, DUMAS, MOUTENET, et M. SADOULET (représentant.e.s de parents d'élèves),

Mmes SAUVAGEOT, HERVÉ et GERDY (Atsem), M.CHARPIOT (Directeur Francas)

Mmes AL AABQARY-GENESTIER et BICHET (Rased),

Mme HUSY (AESH)

**Secrétaires de séance** : ***Mme SENECHAL, M. SAUDEAU***

**ORDRE DU JOUR** :

- Bilan des élections et rappel des attributions du CE
- Bilan de la rentrée 2022 : organisation pédagogique de l'école, équipe, prévisions d'effectifs
- Règlement intérieur
- Sécurité (incendie et PPMS)
- Syndicat scolaire
- Projets pédagogiques
- Divers : APE, questions écrites des parents

**INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉCOLE.**

## 1. BILAN DES ÉLECTIONS ET RAPPEL DU ROLE DES PARENTS ÉLUS

### Elections :

Une liste : 12 candidats (9 titulaires et 4 suppléants). Le vote se fait exclusivement par correspondance.

- 306 inscrits sur la liste électorale,
- 169 votants,
- 25 votes blancs ou nuls et donc 144 suffrages exprimés,
- soit 55 % de participation et 47 % de suffrages exprimés (semblable aux années passées).

Le rôle des représentants de parents d'élèves est de débattre de certaines questions au conseil d'école, informer les parents des résolutions prises et être porte-parole de l'ensemble des familles.

Il ne doit pas être évoqué de questions d'ordre strictement pédagogique ou pouvant mettre en cause directement une personne. En cas de question pédagogique, les parents sont invités à prendre rendez-vous avec l'enseignante de leur enfant.

Le Conseil d'école se réunit une fois par trimestre. Les membres sont invités 8 jours avant la date du Conseil d'école. En cas de vote au cours d'un conseil d'école, les suppléants ne peuvent pas voter, excepté si un suppléant remplace un titulaire absent.

## 2. RENTREE 2022

Organisation pédagogique et équipe :

Effectifs par niveau	Site	Niveaux	Enseignantes
PS = 16 MS = 33 GS = 26 CP = 25 CE1 = 22 CE2 = 37 CM1 = 31 CM2 = 25  Total : 75 mater 140 élem  = 215	BONNAY 92 élèves	PS/MS 8 + 16 = 24	Anne-Claire MAUJEAN Anaïs PREVITALI (mardi)
		PS/MS 8 + 17 = 25	Emilie DEVAUX
		GS 21	Alicia SENSI (lundi/mardi) Anaïs PREVITALI (jeudi/vendredi)
		Atsems	Morgane GERDY, Maryline SAUVAGEOT, Sylvie HERVE
		GS/CP 5 + 17 = 22	Joëlle KOPF
	VIEILLEY 73 élèves	CP/CE1 8 + 16 = 24	Stéphanie SCHOENAUER
		CE1/CE2 6 + 18 = 24	Fanny MARCHAND + AESH : Florence HUSY (sauf ½ journée par semaine)
		CE2/CM1 19 + 6 = 25	Anne-Françoise BARBIER
	VENISE 50 élèves	CM1 25	Nathalie SENECHAL Emeline GENDRE (jeudi)
		CM2 25	Edwige CHAMOULAUD Emeline GENDRE (Mardi)
DIRECTION BONNAY	Alicia SENSI Décharge de direction : jeudi et vendredi		

### Prévision d'effectifs rentrée 2023 :

L'inspecteur d'Académie – DASEN nous demande d'établir nos prévisions d'effectifs et de faire remonter nos chiffres début novembre, en vue de la prochaine carte scolaire (ouverture/fermeture de classes dans les écoles).

	2022 2023	2023 2024
PS	16	23
MS	33	16
GS	26	33
CP	25	26
CE1	22	25
CE2	37 + 1	22
CM1	31 + 1	37 + 1
CM2	25	31 + 1
Total	<b>215 - 217</b>	<b>213 - 215</b>

Arrivée de 2 élèves en janvier > fratrie CE2 et CM1

Rentrée 2023 : Départ de 25 CM2 mais arrivée de 23 petits (pour le moment) > l'équilibre est maintenu.

Mme Sensi demande d'informer l'école dès que de nouvelles familles s'installent dans les communes afin d'avoir un effectif d'élèves précis pour anticiper au mieux une ouverture de classe et éviter toute fermeture éventuelle. Cela impacte également les répartitions de classe.

### **3. RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Des modifications sont proposées concernant :

- ajout dans le préambule concernant l'égalité filles/garçons « Chacun est également tenu au devoir d'assiduité et de ponctualité, de tolérance et de respect d'autrui dans sa personne et sa sensibilité, **au respect de l'égalité des droits entre les filles et les garçons** »
- modification de la forme de la phrase concernant l'aménagement du temps scolaire des élèves de petite section : « **un aménagement du temps de présence à l'école l'après-midi peut être mis en place à la demande des parents/tuteurs** »
- ajout concernant les motifs légitimes d'absence : « **Les départs/retours en vacances hors temps scolaire, que ce soit en maternelle comme à l'élémentaire, ne sont pas un motif légitime d'absence** »
- ajout concernant l'accueil et la surveillance des élèves en élémentaire : A l'école élémentaire : **Les élèves déposés devant leur école avant les horaires d'ouverture restent sous la responsabilité de leurs parents. La responsabilité de l'état et du personnel enseignant ne saurait être engagée en cas d'accident avant l'heure d'accueil.**
- ajout concernant les responsabilités : **Les transports scolaires et services périscolaires sont responsables des élèves dès lors qu'ils leur sont confiés.**
- ajout : interdit de fumer/vapoter

La charte de la laïcité sera jointe au règlement.

Vote par les membres du conseil d'école :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 20

#### **4. SECURITE : INCENDIE, PPMS**

##### **a. Incendie :**

Un exercice incendie a eu lieu dans les 3 écoles le vendredi 30 septembre. Tout s'est bien passé. Les élèves sont sortis rapidement mais dans le calme. Les élèves étaient prévenus.

L'alarme de Vieilley (neuve) fonctionne très bien. La directrice a pu la réarmer sans souci.

**Pour rappel > A Venise, l'alerte est donnée au sifflet.**

**Il n'y a pas d'alarme incendie.** Cela pose aussi la question de l'alerte aux locataires habitant au-dessus de l'école. Des représentants de parents d'élèves trouvent inadmissible qu'une école ne soit pas dotée d'un tel système de sécurité.

**Un devis pour deux boîtiers d'alarme est donc demandé.**

##### **b. PPMS :**

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est un dispositif qui permet de mettre en sûreté les élèves et personnels d'un établissement scolaire face à un risque, qu'il soit d'origine naturelle ou non.

Les risques auxquels l'école est susceptible d'être confrontée sont : les inondations, les transports de matière dangereuse, les tempêtes, les pluies orageuses, les nuages toxiques, les glissements de terrain et les séismes, etc mais aussi le plan attentat-intrusion.

Au vu de la structure de l'école, un PPMS différent a été rédigé pour chaque site. Il est remis à jour chaque année (noms des enseignant·e·s, nombre d'élèves, etc.).

**Jusqu'alors sous la responsabilité des directeurs/directrices d'école, il va être prochainement de la responsabilité des communes en collaboration avec les services académiques.**

Un exercice A-I devrait avoir lieu en décembre, comme les 2 années passées. Il est organisé par le rectorat qui donne l'alerte aux chefs d'établissements et directeurs par un sms.

- Sécurité aux abords des écoles > Suite à l'alerte concernant un « individu suspect », qui s'est finalement avérée être une « fausse alerte » > travail de la classe de CM1 (ci-après annexe 1 *Mémo Vigilance* réalisé par l'enseignante après discussion avec les élèves) > prendre un temps dans chaque classe (cycle 2/3 notamment) pour revoir les règles de sécurité avec les élèves

*Question d'un parent d'élève > « J'ai une question concernant la sécurité de l'école de Vieilley et du péricolaire également. Nous avons reçu cette semaine un mail de la directrice qui évoque une personne suspecte aux abords des écoles dans le secteur ... Je me pose donc la question sur la sécurité de l'école car il n'y a aucune barrière autour de cette école... pourquoi ?*

*Je sais que plusieurs parents se posent la même question que moi... je me permets donc d'évoquer le problème ? »*

Réponse apportée par le conseil d'école :

Au quotidien, les enseignantes de Vieilley ne rencontrent pas de difficulté concernant la surveillance des élèves lors des récréations.

M. Vuillier explique qu'il y a quelques années, une commission réunissant un conseil technique composé d'un assistant départemental de prévention, des maires, de la directrice de l'école ainsi que la gendarmerie a statué sur cette question. Le compte-rendu a indiqué qu'il n'y avait pas de danger particulier pour les enfants et que la pose d'une clôture n'empêcherait pas un individu de pénétrer dans l'enceinte de l'école, s'il le prévoyait. Il a donc été privilégié un travail de prévention contre des dangers éventuels avec les élèves plutôt que l'aménagement de barrières aux abords de l'école de Vieilley.

Il est tout à fait entendable qu'une école ouverte peut interroger ou surprendre mais c'est tout à fait légal. L'aménagement de cette école tient compte aussi de son implantation dans le village.

Selon le contexte, en zone urbaine par exemple, il en serait autrement.

## **5. SYNDICAT SCOLAIRE**

La parole est laissée à M. Vuillier :

**> Question des enseignantes concernant les fenêtres de Vieilley :** l'installation des nouvelles fenêtres de Vieilley devait avoir lieu cet été et a été repoussée aux vacances de la Toussaint. Actuellement, l'entreprise VP Fermetures n'est toujours pas intervenue pour réaliser ces travaux. Pour rappel, la commande de matériel a été passée en mai.

**> Question concernant la rénovation des toilettes de Venise :** les enseignantes demandent la nature exacte des travaux et souhaitent être associées au projet de rénovation.

M. Vuillier confirme que les enseignantes seront associées au projet de rénovation des toilettes de l'école de Venise. Il est prévu un rafraîchissement des peintures et le changement des 2 toilettes actuels. Mme Sénéchal propose l'installation d'un lavabo supplémentaire et l'ajout d'un urinoir. A savoir : les 50 élèves ne disposent que de 2 WC et un petit lave-main.

Un réaménagement des sanitaires serait à envisager pour le bon fonctionnement du passage des 50 élèves lors des 15 min de récréation (temps très court). Le budget sera voté en février et les travaux devraient débuter en 2023.

Mme Sensi remercie le syndicat pour les investissements réalisés, notamment en informatique : 2 vidéoprojecteurs achetés et installés et 5 nouvelles tablettes.

Le montant des achats (nouveau matériel + installations électriques) s'élève à 15 000€ environ.

M. Vuillier indique que le Syndicat scolaire a voté la mise en place d'un budget renouvelé chaque année pour l'informatique d'un montant de 4000 €/an.

Mme Sensi trouve cependant dommage que du matériel récent soit déjà défectueux > 4 PC enseignantes (dont le PC direction) cassent au niveau des charnières à la jonction entre le clavier et l'écran. Ces PC ont passé 2 ans et ne sont donc plus sous garantie ! Les PC devront être remplacés. Le PC utilisé pour la direction est quasi inutilisable. Il y a urgence sur ce point.

Mme Sensi informe que, le parc informatique des écoles de Vieilley et Bonnay, n'étant plus sous Ordiclasse, un nouveau prestataire doit être recherché. En attendant, M. Moreau dépanne les écoles. L'équipe enseignante le remercie.

La directrice a transmis par mail à M. Vuillier et Mme Leroy une liste de réparations/travaux à prévoir, notamment sur Venise.

M. Vuillier rappelle que le Syndicat s'investit pour les écoles et a fait des dépenses importantes cette année : numérique, mobilier (tableaux, vidéo projecteurs, table ergonomique, lits, sèche-linge...).

Mme Sensi insiste sur la nécessité de rénover l'école de Venise, et notamment la partie sanitaire.

M. Vuillier assure que les toilettes seront rénovées en 2023. Il précise que les travaux suivants concerneront le sol de la classe de Mme Chamoulaud.

Autre point important : **le téléphone de Venise ne fonctionne plus depuis un moment.** Les piles ont été changées à plusieurs reprises. Il ne fonctionne toujours pas > coupe à une minute de conversation.

**Mme Sensi fait remarquer qu'il y a urgence sur ce point. Un téléphone étant indispensable dans une école.**

Principales demandes envoyées à M. Vuillier et Mme Leroy :

- à Venise : de nombreuses petites réparations et installations : installer des distributeurs de savons, mousseurs à remettre sur les 3 robinets qui éclaboussent les élèves lors du lavage de mains...
- pas de connexion internet à Bonnay sur les PC élèves (depuis départ Ordiclasse > ils n'ont pas remis les connexions en partant)
- accès au compteur électrique à Venise et accès aux issues de secours obstruées.

Transports : M. Vuillier précise qu'une nouvelle organisation des transports scolaires sera effective à partir du 7 novembre sur certains circuits. (cf panneaux d'affichage dans les différentes communes). Cela pourrait entraîner des retards, notamment à l'école de Venise.

Cette réorganisation est dû à une pénurie de chauffeurs.

Périscolaire : Le périscolaire des Francas rencontre des difficultés financières dues à une augmentation des coûts (de l'énergie notamment) et des difficultés d'encadrement du personnel (problème de recrutement des animateurs).

M. Vuillier précise que les tarifs demandés aux familles n'ont pas été augmentés depuis 2009 mais qu'ils vont devoir subir une hausse. Il est également rappelé que si l'établissement d'un périscolaire n'est pas une obligation pour les mairies, il va falloir cependant faire en sorte de le préserver.

**M. Vuillier lance un appel > les Francas cherchent urgemment à recruter des animateurs.**

Transporteur pour les sorties scolaires : le syndicat a réglé les factures de la société MBFC comme convenu. Leur système de facturation ne convenant pas, les écoles feront de nouveau appel à Keolis ou tout autre société de transport. M. Attard propose la société Transarc.

Renouvellement de manuels scolaires : Mme Kopf souhaiterait renouveler les manuels d'apprentissage de la lecture destinés aux élèves de CP. Ces livres s'usent très vite et le budget

par classe consacré aux fournitures scolaires n'est pas suffisant pour absorber cette dépense exceptionnelle, avec toutes les autres fournitures à prévoir chaque année pour les élèves. Une subvention exceptionnelle est demandée au Syndicat.

Pour rappel : le Syndicat octroie 65€ / enfant / an (42€ en fournitures scolaires et 23 € pour les sorties).

Mme Sensi fait remarquer que les budgets (fournitures scolaires notamment) sont serrés cette année, et ce principalement à cause de l'inflation (prix du papier, coût des photocopies, etc).

Malgré cela, elle précise que les sommes allouées par le Syndicat sont tout à fait convenables, comparées à d'autres écoles/secteurs.

## **6. PROJETS PEDAGOGIQUES**

**11 novembre** : les élus invitent les familles à participer à la commémoration du 11 novembre dans les différents villages. Cette année est particulière pour la commune de Bonnay qui fête les 100 ans de leur monument aux morts. Des élèves volontaires participeront plus activement à cet événement (lecture des noms des soldats morts au combat, lever du drapeau)

Les enseignantes des classes de CM ont revu la Marseillaise à cette occasion et ont travaillé en éducation civique et morale sur l'Armistice du 11 novembre et les symboles de la République.

> Projets financés par le syndicat scolaire (23€ par an par élève), l'APE (18€ par élève) et les dons volontaires des parents aux coopératives scolaires.

**Le festival Learn'O**, auquel toutes les classes de la GS au CM2 auraient souhaité participer, n'a pas eu lieu cette année, faute de financement.

- **Projet ELA Mets tes baskets et bats la maladie** (dictée, dons, cross) > toutes les classes de l'école > cross (et ateliers sportifs pour les plus petits) jeudi 20 octobre.

- **Participation à la journée *Non au harcèlement*** le jeudi 10 novembre 2022 > toutes les classes de l'école.

- **USEP** > classes de CP/CE1 (Mme Schoenauer) et CE1/CE2 (Mme Marchand) : rencontres sportives entre écoles : athlétisme, gymnastique et randonnée urbaine.

- **Natation** > élèves de GS et de CM2 (Mmes Previtali/Sensi, Kopf et Chamoulaud)

Question syndicat scolaire > prévoir le financement de l'année prochaine (gros groupes de GS et de CM2, 2 créneaux seront à prévoir certainement). Pour cette année, un seul créneau pour les GS puis le suivant pour les CM2 dans le même après-midi. Subventions reçues ?

Pour les élèves de GS, il s'agit surtout d'aisance aquatique.

Rythme : 8 séances 1 fois/semaine entre mars et mai. (Théoriquement, 12 séances sont préconisées tous les après-midi).

- **Spectacles les2scenes** : 2 spectacles pour les GS (Mmes Previtali/Sensi) et GS/CP (Mme Kopf), un cinéma pour les PS/MS (Mmes Devaux, Maujean/Previtali, CP/CE1 et CE1/CE2).
- **Le ciné des petits** : 2 séances de cinéma au mégarama (2 classes de PS/ MS (Mmes Devaux et Maujean/Previtali)).
- **spectacles les JMF** : classes de GS/CP, CP/CE1 et CE1/CE2.
- **Rallye numérique** > classe de CE1/CE2 (Mme Marchand) et GS (Mmes Previtali/Sensi) – en périodes 3 et 4 pour les élémentaires et en période 5 pour les GS.
- **Rallye maths** > classes de GS (Mmes Previtali/Sensi), CP/CE1 (Mme Schoenauer), CE1/CE2 (Mme Marchand), CE2/CM1 (Mme Barbier), CM1 (Mmes Senechal/Gendre), CM2 (Mme Chamoulaud/Gendre).  
Pour information, les enseignantes de cycle 3 sont en formation « Plan maths » sur l'année en résolution de problèmes. Une enseignante extérieure interviendra dans les classes de CM1 et CM2 tout au long de cette formation.
- **Livre élu** : les 2 classes de PS/MS et CE2/CM1. Projet autour de la littérature qui doit déboucher sur une production d'élèves. Exposition en fin d'année et échanges avec d'autres classes.
- **Projet Jardinage** > CE1/CE2 (Mme Marchand) > carré potager  
Maternelle > en cours de réflexion. Proposition de s'associer aux Francas.  
Prévision d'achat de composteurs.
- **Projet Beat Box, avec intervenant** > 5 séances CE2/CM1 (Mme Barbier), 7 séances CM1 (Mme Sénéchal/Gendre), 7 séances CM2 (Mme Chamoulaud/Gendre). En collaboration avec Orel et un musicien. Possible représentation en fin d'année scolaire.
- **La grande lessive – toutes les classes** > une journée d'arts plastique sur un thème commun avec affichage des productions de tous les élèves de l'école dans un même lieu > dans une des 3 écoles ? un lavoir ? En réflexion ! La grande lessive aura plutôt lieu au printemps, avec les beaux jours.

#### Verger conservatoire :

Projet sur la commune de Bonnay. Plantation d'arbres fruitiers, achat d'un pressoir pour faire des jus de fruits. Les trous sont faits et les tuteurs pour les futurs plants sont en terre. Les classes de Bonnay sont invitées à participer aux plantations. Les enseignantes demandent à être informées au plus vite de la date de cette réalisation.

## 7. DIVERS

### APE

Mme Janey présente les différentes actions prévues cette année au profit des écoles :

- Marché de Noël le 3 décembre à Bonnay. Des ventes de sapins et de lanternes volantes sont proposées à cette occasion,
- Vente de produits locaux (jus de pommes ? autre ? à définir) fin février
- Fête des gens qu'on aime (avec Initiatives)
- Kermesse de l'école : 30 juin. Les représentations des écoles de Bonnay et Vieilley/Venise ne se feront pas à la même date, comme l'an passé.

La présidente souligne le départ de la moitié des parents bénévoles qui se sentent découragés et épuisés car ils ne sont pas assez nombreux pour organiser ces événements. Avec plus de bras et d'implication de nouvelles familles, le temps consacré aux préparatifs et rangement serait moindre.

A noter : Pour plus de facilité d'organisation et de gain de temps, les vite-abris sont stockés sur place à l'école de Vieilley. L'APE remercie l'école pour le partage des locaux.

Les questions des parents : question intégrée à l'ordre du jour

Fin de la séance à 20h

Secrétaires de séance :

Mme Sénéchal et M. Saudeau

La directrice

Mme Sensi



**ECOLE INTERCOMMUNALE**  
**BONNAY//MEREY-VIEILLEY/VIEILLEY/VENISE/PALISE**  
[ecole.vieilley@ac-besancon.fr](mailto:ecole.vieilley@ac-besancon.fr)  
<http://prim-vieilley.ac-besancon.fr/>

---

*Annexe 1*



## MEMO VIGILANCE

Quelques réflexions de prévention face à des personnes qui me mettraient très mal à l'aise ou des inconnus pouvant être dangereux.

### *Idées échangées en classe*

- Éviter de me déplacer seul, être le plus souvent en groupe
- Toujours me méfier quand une personne souhaite m'aborder
- Ne pas répondre aux questions de l'individu / Ne pas donner mon nom
- **FUIR**, partir en courant !
- Toujours m'enfermer à clé quand je rentre en premier dans ma maison
- Ne pas ouvrir la porte à un inconnu « pour voir qui c'est »
- Se cacher chez un voisin si je suis loin de chez moi, aller chez un commerçant (boulangier, grands magasins et alerter la caissière par exemple)
- Prévenir ma famille dès que possible. Je dois connaître au moins un numéro de téléphone par cœur : \_\_\_\_\_ (n° téléphone de : \_\_\_\_\_)  
Et l'adresse de ma maison : \_\_\_\_\_
- Prévenir la Police ou la gendarmerie : n° \_\_\_\_\_ ou \_\_\_\_\_ et donner tous les renseignements que je peux (type de véhicule, plaque, description de l'individu....)



### *Ce que je peux faire en présence de cet individu :*

- Toujours la meilleure chose à faire : **FUIR !**
- **ALERTER** mes parents, mes voisins, mon entourage : je **CRIE** le plus fort que je peux pour attirer des personnes pouvant m'aider.
- Difficile de résister à un agresseur mais je peux **gagner du temps** :



*En étant au sol, je m'agrippe à quelque chose en criant fort pour déstabiliser l'agresseur.*

*(Voir également méthode dans la vidéo\* proposée ci-dessous)*

Lien ci-dessous à l'intention des parents : déroulez le menu jusqu'à « agir en prévention ».

C'est [ici](#) ou là :



\*Et si on veut en savoir plus... [Vidéo ici](#) ou là :



*-Ne laissez pas votre enfant consulter seul les liens et vidéos proposés en général-*



Conseils sous la forme d'un petit jeu en cliquant sur un personnage au choix.